

Bien-être porcin et nouvelles tendances de production

Renée Bergeron, agr., Ph.D.



Qu'est-ce que le bien-être animal?

- Un simple thème à la mode?
- Un mouvement supporté par les groupes « extrémistes » ?
- Une entrave à la production ?

Qu'est-ce que le bien-être animal?

- Le bien-être animal est assuré par:
 - Une alimentation adéquate
 - Un logement confortable
 - Un environnement sain
 - Des soins appropriés
 - Des besoins comportementaux satisfaits
 - Une réduction du stress et de la souffrance

Peut-on mesurer le bien-être?

- La science nous fournit des indices nous permettant d'évaluer le degré de bien-être
 - Comportement, physiologie, santé, productivité
- La société décide quel niveau de bien-être elle est prête à offrir à ses animaux
 - Le bien-être est plus qu'une question scientifique

D'où proviennent les normes de bien-être?

- Situation européenne:
 - Préoccupation pour le bien-être bien établie
 - Évolution rapide de la législation
 - Plusieurs programmes « assurance-qualité »
- Situation américaine:
 - Préoccupation croissante pour le bien-être
 - Très peu de législation en cette matière
 - Apparition de programmes « assurance-qualité »

La législation en matière de bien-être

- En Europe
 - Lois anti-cruauté (dispositions peu nombreuses)
 - Lois à caractère détaillé (e.g. directives de l'Union européenne et lois spécifiques à chaque pays)
 - Codes de pratiques
- En Amérique du Nord
 - Lois anti-cruauté
 - Pas de lois à caractère détaillé
 - Code de pratiques (e.g. AAC)

Les programmes « assurance-qualité » avec volet « bien-être »

- N'émanent pas de l'activité législative
- Exemple de la Grande-Bretagne
 - Plusieurs programmes de type « Farm assurance »
 - Développés par les détaillants et les producteurs
 - Objectif: gagner la confiance et la faveur des consommateurs
 - Programme *Freedom Food*
 - Développé par la RSPCA
 - Normes fondées sur les « cinq libertés » énoncées par le FAWC-critères scientifiques

Les programmes « assurance-qualité » avec volet « bien-être »

- Les « cinq libertés » du FAWC

- 1) être libre de la soif, de la faim et de la malnutrition;

- 2) être libre de l'inconfort;

- 3) être libre de toute douleur, blessure et maladie;

- 4) être libre de la peur et de toute autre souffrance mentale;

- 5) être libre d'exprimer les comportements normaux et naturels de son espèce

Les programmes « assurance-qualité » avec volet « bien-être »

- Aux États-Unis et au Canada
 - Programmes inspirés du *Freedom Food* (e.g. *Free Farmed Food*, *Freedom Farmed*)
 - Programmes développés par des chaînes de restauration rapide (e.g. McDonald, Burger King, FMI-NCCR)
 - Autres initiatives de l'industrie

Normes dictées par les directives de l'Union européenne

- Normes générales
 - Formation de la main-d'œuvre
 - Aptitudes et connaissances appropriées
 - Inspection des animaux
 - Au moins deux fois par jour pour certains animaux
 - Inspection des locaux et équipements
 - Au moins une fois par jour pour équipements indispensables; prévoir systèmes de remplacement

Normes dictées par les directives de l'Union européenne

- Normes générales (suite)
 - Animaux malades
 - Soins adéquats et isolement au besoin
 - Soins particuliers
 - Traitements contre parasites et lavage des truies
 - Tenue de registres
 - Traitements médicaux et nombre d'animaux morts

Normes dictées par les directives de l'Union européenne

- Normes générales (suite)
 - Conditions d'ambiance (T°, HR, poussières, gaz, bruits)
 - Ne doivent pas nuire aux animaux
 - Clarté et noirceur
 - Ni obscurité, ni clarté constante
 - Matériaux de construction
 - Faciles à laver et ne causant pas de blessures

Normes dictées par les directives de l'Union européenne

- Normes générales (suite)
 - Alimentation et abreuvement
 - Eau et aliments sains et en quantité suffisante pour satisfaire les besoins nutritionnels et maintenir la santé
 - Gestion des groupes
 - Mesures pour minimiser l'agression, les mélanges
 - Enrichissement de l'environnement
 - Accès permanent à matériaux pour fouille et manipulation

Normes dictées par les directives de l'Union européenne

- Normes pour les porcelets
 - Âge au sevrage
 - Pas avant 21-28 jours, sauf si bien-être compromis
 - Coupe des dents et de la queue
 - Permise seulement avant 7 jours d'âge et si problèmes dans l'élevage
 - Castration
 - Permise sans anesthésie avant 7 jours d'âge

Normes dictées par les directives de l'Union européenne

- Normes pour les truies, cochettes et verrats
 - La contention des truies en lactation
 - Permise mais avec espace suffisant et dispositif de protection des porcelets
 - La contention des truies en gestation
 - Logement en groupe (janv. 03-nouvelles constructions, janv. 13-tous les bâtiments) à partir de la 4e semaine de gestation
 - La contention des verrats
 - Les verrats doivent être capables de se retourner

Normes dictées par les directives de l'Union européenne

- Portée de ces normes

- Les lois et règlements ne s'appliquent que dans leur pays d'origine
- Les exigences plus sévères en Europe ne s'appliquent pas aux producteurs québécois
- Pour l'instant, un pays membre de l'OMC ne peut interdire l'importation d'un produit animal ne répondant pas à ses normes de bien-être
- La situation évolue rapidement

Normes dictées par certains programmes « assurance-qualité »

- *Freedom Food, Free Farmed, Freedom Farmed*
 - Ressemblent aux exigences de l'UE
 - Normes un peu plus sévères que celles de l'UE sur certains points
 - e.g. cages de lactation qui ne permettent pas aux animaux de se retourner sont interdites par *Free Farmed*
 - e.g. aire de repos propre et confortable (couverte de litière) pour *Free Farmed*

Normes dictées par certains programmes « assurance-qualité »

- McDonald et Burger King
 - Normes pour l'abattage du *American Meat Institute*
 - Normes pour production en développement
 - Collaboration entre les divers intervenants
 - Critères scientifiques
- FMI-NCCR
 - Normes en développement
 - Normes risquent d'être assez similaires aux normes du Code de pratiques (AAC)-influence de UE?

Normes dictées par certains programmes « assurance-qualité »

- Portée de ces normes
 - Programmes entièrement volontaires
 - Systèmes d'audits
 - Certains producteurs pourraient perdre un acheteur important si non conformité
 - Pouvoir considérable d'améliorer le bien-être animal
 - Pressions pour l'amélioration du bien-être proviendront vraisemblablement de l'industrie privée

Conclusion

- La législation européenne a connu une évolution rapide
- Des programmes de type « assurance-qualité » sont en plein développement
- Plusieurs pratiques québécoises sont déjà conformes à ces normes
- Le secteur porcin risque toutefois de subir des pressions pour changer certaines pratiques